



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 16 / 02 / 2023

Dossier complet le : 16 / 02 / 2023

N° d'enregistrement : F-011-23-C-0042

1 Intitulé du projet

Requalification de l'aile de Bercy de la Gare de Lyon

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SNCF Gares & Connexions

Raison sociale

SNCF Gares & Connexions

N° SIRET

5 0 7 5 2 3 8 0 1 0 2 1 5 7

Type de société (SA, SCI...)

SA

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

LOMBARD

Prénom(s)

Amaury

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
5.b. Construction de gares et haltes, plates-formes et de terminaux intermodaux.	5.b. Le projet réaménage la zone de la Gare de Lyon située le long de la rue de Bercy pour créer des commerces, des circulations voyageurs, un parking vélo et une zone logistique. Il ne modifie pas la gare en terme de fonctionnement ferroviaire. A noter que le projet crée 4800 m ² de surfaces de plancher et réaménage 5600 m ² . Il n'est donc pas soumis à la rubrique 39.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le périmètre de l'opération "Aile Bercy" de la Gare de Lyon concerne l'espace localisé sous la dalle existante le long de la rue de Bercy. Le projet consiste en la création de 4 800 m² de surface de plancher sous la dalle existante, ainsi qu'au réaménagement de 5 600 m² d'espaces ERT (Etablissement Recevant des Travailleurs). Il prévoit également la création de 2 escaliers entre la salle d'échange RATP et la gare niveau rue.

Le projet concerne 3 niveaux :

- N38 dit « Allée de Bercy », au niveau des quais de la gare de Lyon (espace sur dalle)
- N33 dit « Aile de Bercy », au niveau de la rue de Bercy (espace sous dalle)
- N30 dit « galerie technique » ;

La création de surface sera dédiée aux circulations voyageurs, à un parking vélo, aux commerces, et à une plateforme de livraison. En s'insérant sous une dalle existante le projet limite les travaux de gros œuvre et ne nécessitera que très peu de démolition. Il limite ainsi son impact carbone. Les démolitions concerneront seulement deux coques actuellement sous la dalle de moins de 200m² et le percement de trémies pour les escaliers.

4.2 Objectifs du projet

La façade Sud de la gare de Lyon, appelée « Aile Bercy » souffre d'un manque de lisibilité. Les deux entrées existantes (galerie Diderot et Hall 3) sont très peu visibles depuis la rue. Cette façade n'est pas identifiée comme une entrée de la Gare de Lyon. De plus, l'espace sous dalle actuel présente un fonctionnement anarchique et un cadre peu sécurisant pour les usagers.

Le projet de requalification vise alors à améliorer le parcours des usagers et à favoriser l'intermodalité entre les différents modes de transport (train, métro, bus, vélos et espaces piétons). Il offre également l'opportunité de requalifier un délaissé urbain. Il améliorera ainsi le cadre de vie des riverains et des usagers tout en développant de nouveaux services et commerces.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux auront lieu sous la dalle existante et devraient débuter en 2025. Il est prévu de livrer les nouveaux espaces en 2028.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet consiste en la création de nouvelles surfaces de plancher sous la dalle béton existante, appelée Allée de Bercy. La façade de la gare est ainsi reculée d'environ 16m et donnera directement sur le trottoir de la rue de Bercy. Le programme prévoit :

- La création de 2 nouveaux escaliers entre la salle d'échange RATP et la gare SNCF (niveau rue) ;
- La création de nouvelles circulations voyageurs (1 400 m²) ;
- La création de surfaces commerciales (2 300 m²) ;
- La création d'un parking vélo de 700 m² ;
- La création d'une plateforme logistique pour les livraisons de la gare et des commerces (400 m² de locaux et 600 m² d'espace extérieur sous dalle) ;
- Le réaménagement et la végétalisation de l'allée de Bercy (zone sur dalle, au même niveau des quais de la gare) (1 250 m²) ;
- Le réaménagement de bureaux et locaux existants SNCF, RATP, et prestataires ;
- Le déplacement de la stations taxis actuellement sous dalle sur la rue de Bercy.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

En l'état actuel de définition du projet, il est prévu que celui-ci fasse l'objet :

- D'un permis de construire portant sur un Etablissement Recevant du Public (ERP), valant autorisation commerciale et autorisation de travaux en abord de monument historique ;
- D'un dossier au titre de la Loi sur l'Eau : au regard des éléments actuellement disponibles, le projet devrait faire l'objet d'un dossier de déclaration (Rubriques 2.1.5.0 et 3.2.2.0).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Linéaire de l'Allée de Bercy	400 m
Profondeur du projet (entre niveaux 38 et 26)	40 m
Création surface de Plancher	4 800 m ²
Surface de plancher des réaménagements	5 600 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " N Lat. : ° , " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Projet situé en Zone UG du PLU de Paris approuvé par délibération du Conseil de Paris en date des 12 et 13 juin 2006 (projet compatible avec le PLU - Voir l'Annexe). Le PLU est en cours de révision.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le projet s'inscrit dans l'emprise du bâtiment existant, qui est un ouvrage à affectation ferroviaire situé sous la rue de Bercy et composé de plusieurs niveaux (niveaux 17, 21, 26, 30, 33 et 38). Cet ouvrage, construit entre 1975 et 1980, est propriété de la SNCF. La salle d'échange située au niveau 26 est exploitée par la RATP. La dalle de couverture de l'ouvrage commun, dite « dalle Allée de Bercy » (niveau 38), a été réaménagée dans les années 1980, lors de la réalisation du bâtiment du Ministère des Finances.
A priori, la réalisation de cette infrastructure n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF de type I recensée dans un rayon de 5 km autour du projet ; ZNIEFF de type II "Bois de Vincennes" à environ 2,2 km du projet. (Pour plus de détails, voir l'Annexe)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté de protection de biotope recensé dans un rayon de 5 km autour du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc naturel régional ou national recensé dans un rayon de 5km autour du projet.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les documents existants sont les suivants : - Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de la Métropole du Grand Paris 2019-2024. - Arrêté préfectoral de Paris n°01-16855 du 29 octobre 2001 Un dossier bruit sera déposé à la préfecture pour limiter les nuisances en phase travaux.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'Aile de Bercy se situe dans les abords de 5 monuments historiques : Gare de Lyon et restaurant Le Train Bleu (partiellement inscrit-classé, à proximité immédiate du projet), Métropolitain station Gare de Lyon (inscrit), Viaduc d'Austerlitz (inscrit), Pavillons de l'ancienne douane et de la barrière d'eau - Façades et toitures (inscrit), Charcuterie 4 bis rue Parrot - Devanture (inscrit). Pour plus de détails, voir l'Annexe. Des échanges avec l'ABF sont prévus.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'enveloppes d'alerte zones humides définies par la DRIEAT mais étant donné la localisation du projet et l'imperméabilisation des sols, aucune zone humide n'est susceptible d'être présente dans l'aire d'étude du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aire d'étude intercepte des zonages réglementaires du PPRI de la Seine à Paris : la zone bleu clair et la zone bleu clair hachurée (hachures indiquant une présomption de positionnement de l'altitude de la parcelle au-dessus des plus hautes eaux connues)-Cf Annexe
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé par arrêté préfectoral N° 2007-109-1 le 19 avril 2007.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASOL n'est identifié dans l'aire d'étude du projet. Cependant plusieurs sites BASIAS sont identifiés à proximité du périmètre projet. Le site le plus proche est « RATP, METEOR STATION GARE DE LYON » dont l'activité est la fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électrique (activité terminée).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit de la masse d'eau souterraine de l'Albien-néocomien captif.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage AEP n'est recensé sur la commune de Paris.
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prend place dans le site inscrit "Ensemble urbain à Paris" par arrêté du 6 août 1975. (Pour plus de détails, voir l'Annexe)

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura dans l'aire d'étude immédiate ou rapprochée. Le site Natura 2000 le plus proche est la ZPS FR1112013 "Sites de Seine-Saint-Denis" à environ 4km de l'aire d'étude. (Pour plus de détails, voir l'Annexe)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est recensé dans l'aire d'étude immédiate ou rapprochée.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phases travaux et exploitation, de l'eau sera utilisée en provenance du réseau d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun des travaux envisagés et des aménagements créés ne seront en interface directe avec les masses d'eau souterraines en présence. Les trémies réalisées, permettant la connexion avec les salles d'échanges souterraines, prendront place au sein des structures existantes.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera pas la création de déblais ou remblais. Des matériaux de construction seront nécessaires pour les nouveaux espaces et potentiellement pour le réaménagement des espaces existants. Le réemploi de matériaux sera optimisé. Les déchets produits seront envoyés vers les filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera pas la création de déblais ou remblais. Des matériaux de construction seront nécessaires pour les nouveaux espaces et pour le réaménagement des espaces existants.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'utilisera aucune ressource naturelle du sol et du sous-sol.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit au sein d'une infrastructure déjà réalisé en zone urbaine desservie par de nombreux réseaux. Les raccordements nécessaires aux réseaux d'eau potable et d'assainissement seront réalisés en conformité avec les demandes des gestionnaires concernés.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le pré-diagnostic de 2019 a conclu à des enjeux négligeables du fait de la très faible diversité des habitats, de la faune et de la flore (hormis un alignement d'arbres non impacté par le projet) (voir l'Annexe). Un diagnostic 4 saisons complémentaire a débuté avec un passage en janvier 2023. Le projet n'impacte pas les continuités écologiques (pas de continuités écologiques fonctionnelles sur le site projet). Le projet offre l'opportunité de favoriser certaines espèces par la conception d'espaces verts sur l'Allée de Bercy.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site FR1112013 est désigné au titre de la Directive Oiseaux, avec des espèces telles que le Martin pêcheur, le Blongios nain, mais aussi les Busards des roseaux et cendré. L'étude écologique de 2019 n'a pas recensé d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sur l'aire d'étude, ni d'habitats favorables à ces espèces (typiques de zones humides ou des milieux forestiers). Le site du projet ne constitue donc pas un espace indispensable pour l'accomplissement du cycle des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet exclusivement situé dans l'espace urbanisé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ICPE n'est présente dans le périmètre projet. L'ICPE la plus proche est celle la CPCU Bercy, installation particulièrement suivie. Un site BASIAS est situé dans le périmètre projet. Le risque est moindre.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de montée de nappe (zone potentiellement sujette aux inondations de cave et aux débordements de nappe). D'après la cartographie du TRI, le périmètre projet est à 1/4 en zone inondable et est surtout concerné par un aléa de crue de moyenne probabilité (période de retour entre 100 et 300 ans), de hauteur d'eau entre 0 et 1m. Le projet s'inscrit dans le périmètre du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de Paris, notamment en zone hachurée bleue. Voir Annexe pour plus de précisions.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux est susceptible de provoquer des envols de poussières de façon ponctuelle et localisée. Des mesures seront prises pour limiter cette nuisance.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de commerces engendre marginalement des flux de livraisons supplémentaires.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux sera source de nuisances sonores contrairement à la phase d'exploitation. Des mesures seront prises pour limiter les nuisances.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des mesures acoustiques réalisées ont mis en évidence une ambiance sonore non modérée du fait des circulations routières, bus en stationnement et de l'environnement urbain.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, l'emploi de certains produits peut être à l'origine d'émanations odorantes désagréables. Ces émanations seront ponctuelles et localisées pendant l'utilisation des produits.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, contrairement à a phase d'exploitation, certaines opérations peuvent engendrer ponctuellement des vibrations limitées dans le temps.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La présence de transports ferroviaires dans la structure du bâtiment est source de vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase exploitation, pour des raisons de sécurité, d'accidentologie et de confort, un éclairage extérieur pourra être prévu. Il sera limité au strict nécessaire et conçu de manière à limiter les incidences.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est largement éclairé actuellement, notamment l'allée et la rue de Bercy.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier émettra des eaux usées et pluviales (process et sanitaires). Les commerces et locaux créés émettront également des eaux usées domestiques.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un système d'assainissement propre au chantier rejettera les eaux dans le réseau urbain. En phase d'exploitation, les eaux seront rejetées dans le réseau d'assainissement (après accord).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phases travaux et exploitation, le projet n'est pas susceptible de rejeter d'effluents (en dehors des eaux usées rejetées au réseau avec accord du gestionnaire).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier engendrera la production de déchets. Ils seront triés et envoyés en filières adaptées. Des diagnostics sont en cours afin de déterminer si le bâti existant présente des traces d'amiante et de plomb. Le cas échéant les matériaux pollués seront déposés selon les normes en vigueur et envoyés vers les filières adaptées. En phase exploitation, divers déchets d'activités, notamment issus des commerces, seront produits. Les locaux de gestion et de tri seront dimensionnés et conçus pour faciliter collecte et maniabilité.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en site inscrit au titre du code de l'environnement et dans les abords de nombreux monuments historiques. Par conséquent, il bénéficiera d'une insertion urbaine et paysagère de qualité afin de s'intégrer pleinement dans son milieu, en respectant les dispositions du PLU. Des échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France auront lieu. Le permis de construire portera ces mesures.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est compatible avec le PLU de Paris et respecte les dispositions du règlement de la zone urbaine générale dans laquelle il prend place. L'occupation des sols ne sera pas fondamentalement modifiée, les taxis seront déplacés sur la rue de Bercy.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet n'est pas susceptible d'avoir des effets cumulés avec le projet Gare de Lyon - Daumesnil (création de 600 logements), mais permettra d'accueillir un potentiel flux supplémentaire d'usagers.

Le projet est en interface d'autres opérations ne répondant pas aux critères de l'article R. 122-5 II 5° e) du c. env. :

- La Ville de Paris a un projet de requalification de la rue de Bercy comprenant aménagement des trottoirs, des pistes cyclables et du carrefour Rambouillet. L'horizon de réalisation ainsi que la nature exacte du projet ne sont pas encore connus ;

- La RATP a un projet d'adaptation de la salle d'échange aux augmentations de flux attendus d'ici 2030.

Les différents MOA se concertent régulièrement afin d'assurer la compatibilité de leurs projets. Les projets cités ne sont pas susceptibles d'avoir d'effets cumulés significatifs avec la requalification de l'Aile Bercy.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le présent formulaire constitue la première démarche administrative menée sur le projet. Comme cela est présenté précédemment, le projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau notamment au regard de son implantation en zone inondable.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pour rappel, le projet prend place au sein d'une dalle existante, dans un espace fortement urbanisé et imperméabilisé.

Les effets négatifs notables attendus en phase travaux le sont vis-à-vis des riverains : nuisances acoustiques, envois de poussières, nuisances trafic et stationnement. Un ensemble de mesures sera mis en œuvre pour y répondre, dans le respect des prescriptions des documents cadre édictés par la Ville de Paris : engins de chantier aux normes voire utilisation d'engins, camions et matériel électrique, respect des horaires autorisés pour les travaux, nettoyage de la voirie et arrosage pour limiter l'envol de poussières, établissement d'un plan de circulation des camions de chantier, maintien des accès aux équipements à proximité...

Le projet n'est pas de nature à avoir des impacts significatifs en phase exploitation.

Dans sa conception, le projet prend en compte le risque inondation (PPRi de la Seine) et s'appliquera à ne pas aggraver ce risque. L'assainissement des eaux pluviales sera étudié afin de limiter le rejet vers le réseau, toutefois, étant donnée la forte imperméabilisation du site, les mesures alternatives seront limitées. Le projet n'est cependant pas de nature à aggraver l'existant.

Le projet prend en compte la sensibilité patrimoniale du site dans sa conception et des échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France seront mis en place. Il permettra de réhabiliter l'espace public actuellement dégradé et de mettre en valeur l'entrée de la Gare de Lyon, soit une amélioration de l'état existant au niveau paysager et patrimonial.

Le projet n'est pas de nature à avoir des incidences négatives sur la biodiversité mais améliorera l'existant grâce à la végétalisation de l'allée de Bercy, en s'inscrivant dans la stratégie écologique de la Ville de Paris.

La limitation de l'impact carbone et énergétique du projet est intégrée au programme et sera suivie tout au long des études.

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

SNCF Gares & Connexions mène plusieurs études spécifiques (diagnostic hydraulique, acoustique, qualité de l'air, mobilité...) permettant de caractériser l'état des lieux, les impacts du projet et de mettre en place des mesures d'évitement et de réduction adaptées aux enjeux dès la conception du projet. En phase exploitation, le projet n'est pas de nature à avoir d'impacts négatifs significatifs sur l'environnement et les riverains. Il a même pour objectif d'améliorer l'accessibilité de la gare ainsi que le cadre de vie des usagers et des riverains de la rue et de l'allée de Bercy. Concernant les impacts sur la ressource en eau et les mesures ERC à mettre en place, ces éléments seront présentés dans le dossier au titre de la Loi sur l'Eau.

Ainsi, nous considérons que le projet de requalification de l'aile de Bercy ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Eléments aidant à l'appréhension des enjeux du site du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

Amaury Lombard
Signature numérique de
Amaury Lombard
Date : 2023.02.15
17:53:26 +01'00'

Signature du (des) demandeur(s)

REQUALIFICATION DE L'AILE BERCY DE LA GARE DE LYON

Février 2023

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Annexes obligatoires et facultatives



SYSTRA

TABLE DES MATIERES

1.	ANNEXE 1 - INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAITRE D'OUVRAGE OU PETITIONNAIRE	5
2.	ANNEXE 2 – DECISION ADMINISTRATIVE SOUMETTANT LE PROJET A CAS PAR CAS AU TITRE DE LA CLAUSE FILET	6
3.	ANNEXE 3 – PLAN DE SITUATION	7
4.	ANNEXE 4 – PHOTOGRAPHIES	8
5.	ANNEXE 5 – PLANS DU PROJET	13
6.	ANNEXE 6 – PLANS DES ABORDS	16
7.	ANNEXE 7 – NATURA 2000	18
8.	ANNEXE 8 – AUTRES ANNEXES VOLONTAIREMENT TRANSMISES PAR LE MAITRE D'OUVRAGE	19
8.1	PLAN LOCAL D'URBANISME DE PARIS	19
8.2	PATRIMOINE	20
8.3	PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION DE LA SEINE A PARIS	21
8.4	CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT DE LA METROPOLE FRANCILIENNE	22
8.5	ETUDE ECOLOGIQUE DE 2019	24

SOMMAIRE DES FIGURES

Figure 1 :	Planches de repère des photographies (Source : Géoportail)	8
Figure 2 :	Coupe de l'aile Bercy et niveaux concernés par la requalification (Source : AREP)	13
Figure 3 :	Plans du projet, niveaux « Allée de Bercy » (en haut) et « Rue de Bercy » (en bas) (Source : AREP)	15
Figure 4 :	Plans des abords du projet : voiries et typologies du bâti, (Source : Géoportail, SYSTRA)	17

**1. ANNEXE 1 - INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAITRE
D'OUVRAGE OU PETITIONNAIRE**

Document à part.

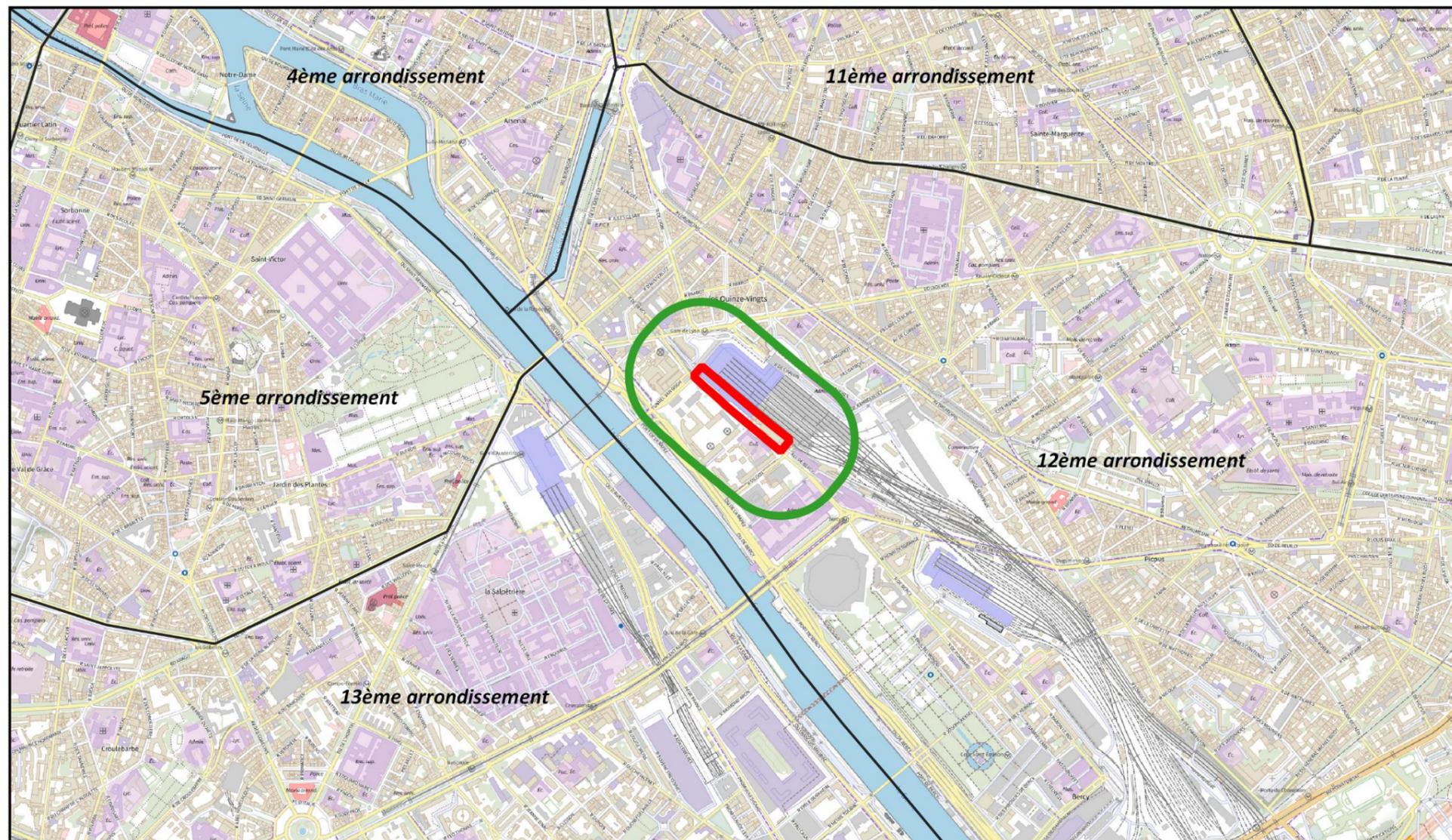
2. ANNEXE 2 – DECISION ADMINISTRATIVE SOUMETTANT LE PROJET A CAS PAR CAS AU TITRE DE LA CLAUSE FILET

Non concerné.

3. ANNEXE 3 – PLAN DE SITUATION

REQUALIFICATION DE L'AILE BERCY DE GARE DE LYON

Plan de situation



-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée
-  Limites d'arrondissements



4. ANNEXE 4 – PHOTOGRAPHIES

- 1** : Prises de vue niveau rue de Bercy
- 8** : Prises de vue niveau allée de Bercy
- ★ Point de vue d'ensemble

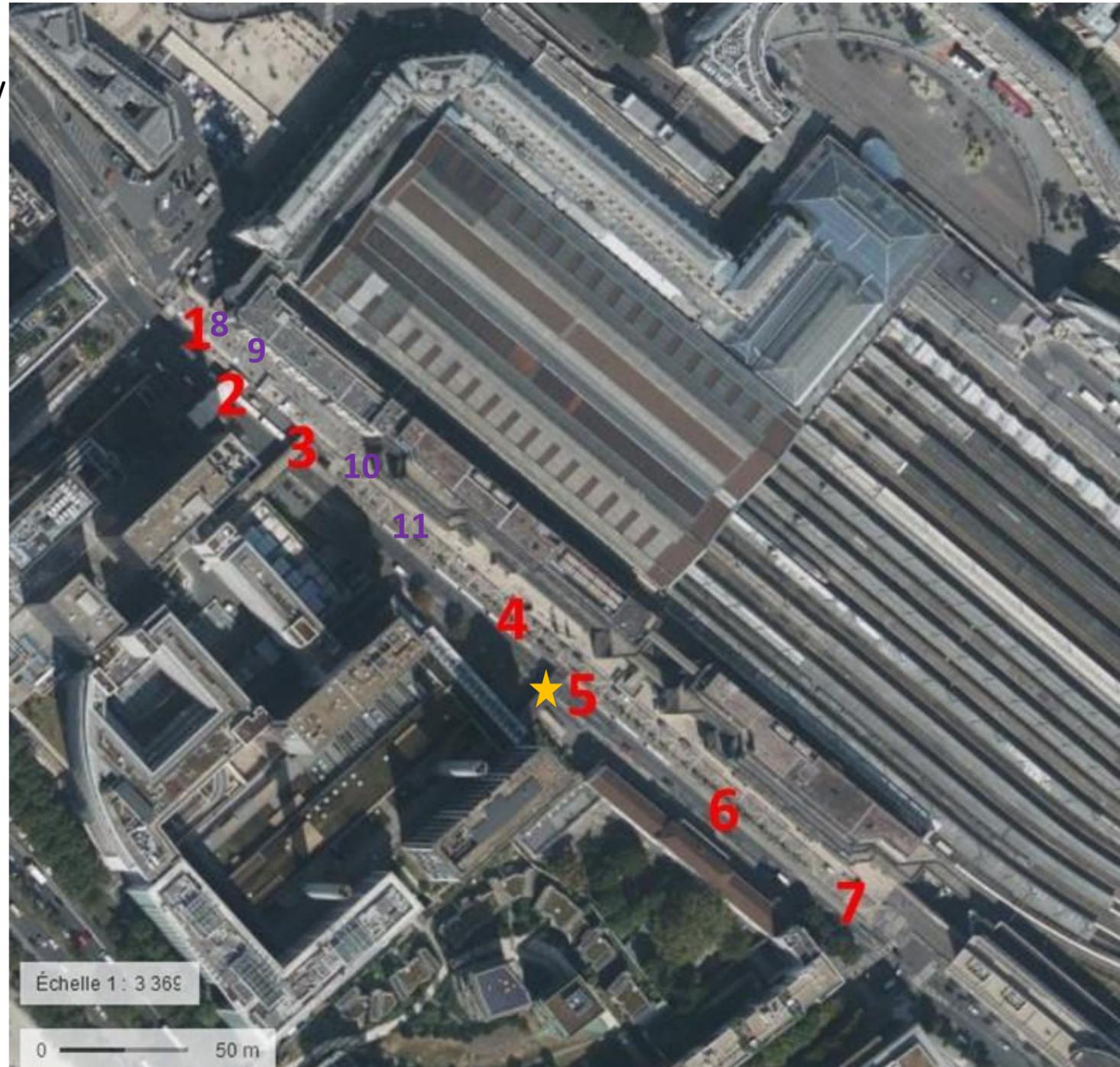


Figure 1 : Planches de repère des photographies (Source : Géoportail)



Photographie n°1 : Carrefour rue de Bercy/Place Louis Armand, vue sur hôtel Mercure et passerelle Gamma (Source : Google street view, Juin 2022)



Photographie n°2 : Entrée de la Gare de Lyon rue de Bercy, sous passerelle Gamma (Source : Google street view, Août 2017)



Photographie n°3 : Sous la passerelle entre l'allée de Bercy et le bâtiment RATP, au niveau de la rue de Bercy, vue sur arrêt de bus (lignes 20, N32, N35) (Source : Google street view, Juin 2022)



Photographie n°4 : Rue De Bercy, vue sur passerelle et entrée escalator (bouchée) (Source : Google street view, Juin 2022)



Photographie n°5 : Rue de Bercy, vue sous la superstructure (sortie) (Source : Google street view, Août 2017)



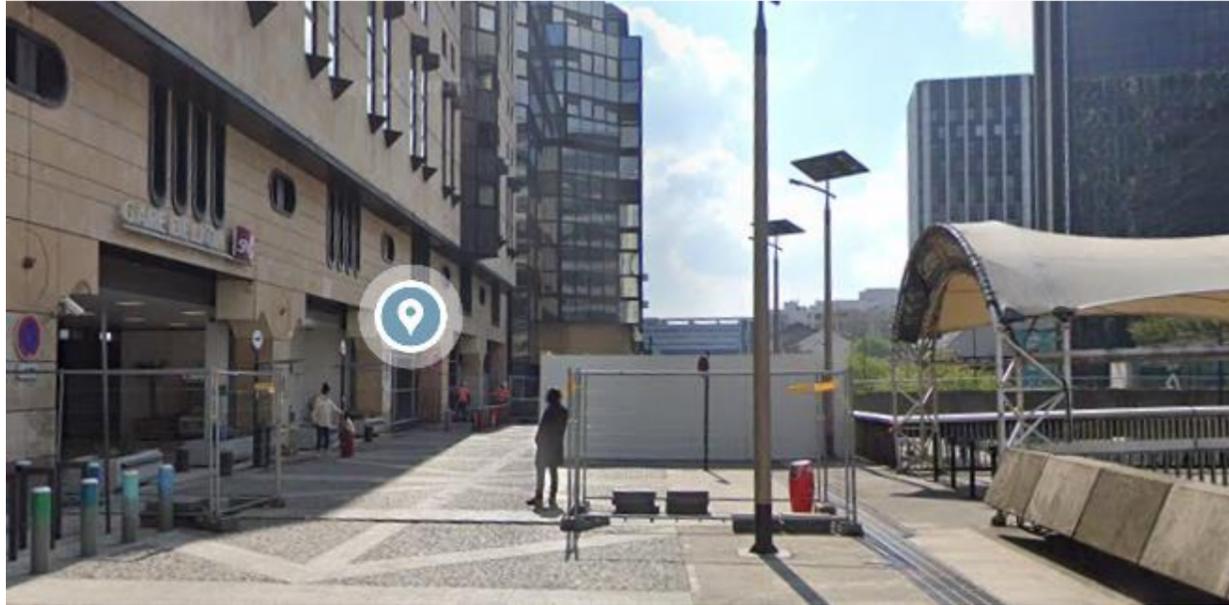
Photographie n°6 : Rue de Bercy, vue sous la superstructure (en face école) (Source : Google street view, Juin 2022)



Photographie n°7 : Carrefour rue de Bercy/rue de Rambouillet, vue sur le tunnel de Rambouillet et un escalator (bloqué) (Source : Google street view, Juin 2022)



Photographie n°8 : Carrefour allée de Bercy/Place Louis Armand, vue sur stationnement vélo (Source : Google street view, Avril 2021)



Photographie n°9 : Entrée Gare de Lyon allée de Bercy, vue sur passerelle Gamma (Source : Google street view, Avril 2021)



Photographie n°10 : Allée de Bercy, vue sur les barrières de sécurité (Source : Google street view, Décembre 2021)



Photographie n°11 : Allée de Bercy, vue sur les jardinières (Source : Google street view, Décembre 2021)



Vues supplémentaires d'ensemble de la rue de Bercy et l'allée de Bercy depuis (Source : SYSTRA – Novembre 2022)

5. ANNEXE 5 – PLANS DU PROJET

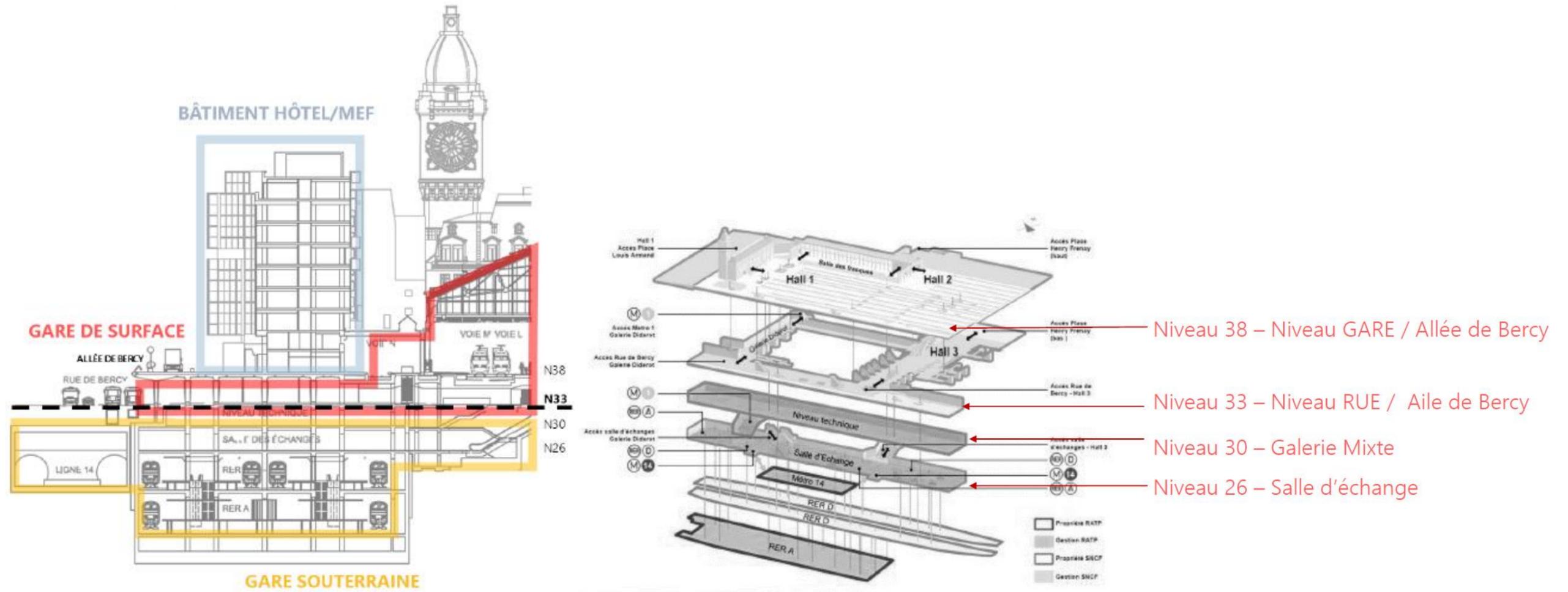


Figure 2 : Coupe de l'aile Bercy et niveaux concernés par la requalification (Source : AREP)

Plan de l'existant rue de Bercy :



Plan projet rue de Bercy :



Figure 3 : Plans du projet, niveaux « Allée de Bercy » (en haut) et « Rue de Bercy » (en bas) (Source : AREP)

6. ANNEXE 6 – PLANS DES ABORDS

REQUALIFICATION DE L'AILE BERCY DE LA GARE DE LYON

Plan des abords



- Aire d'étude immédiate
- Rayon de 100 m

Occupation du sol

- Tissu urbain continu : ville de Paris
- Réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés : Gare de Lyon
- Cours et voies d'eau : La Seine (FRHR155A)



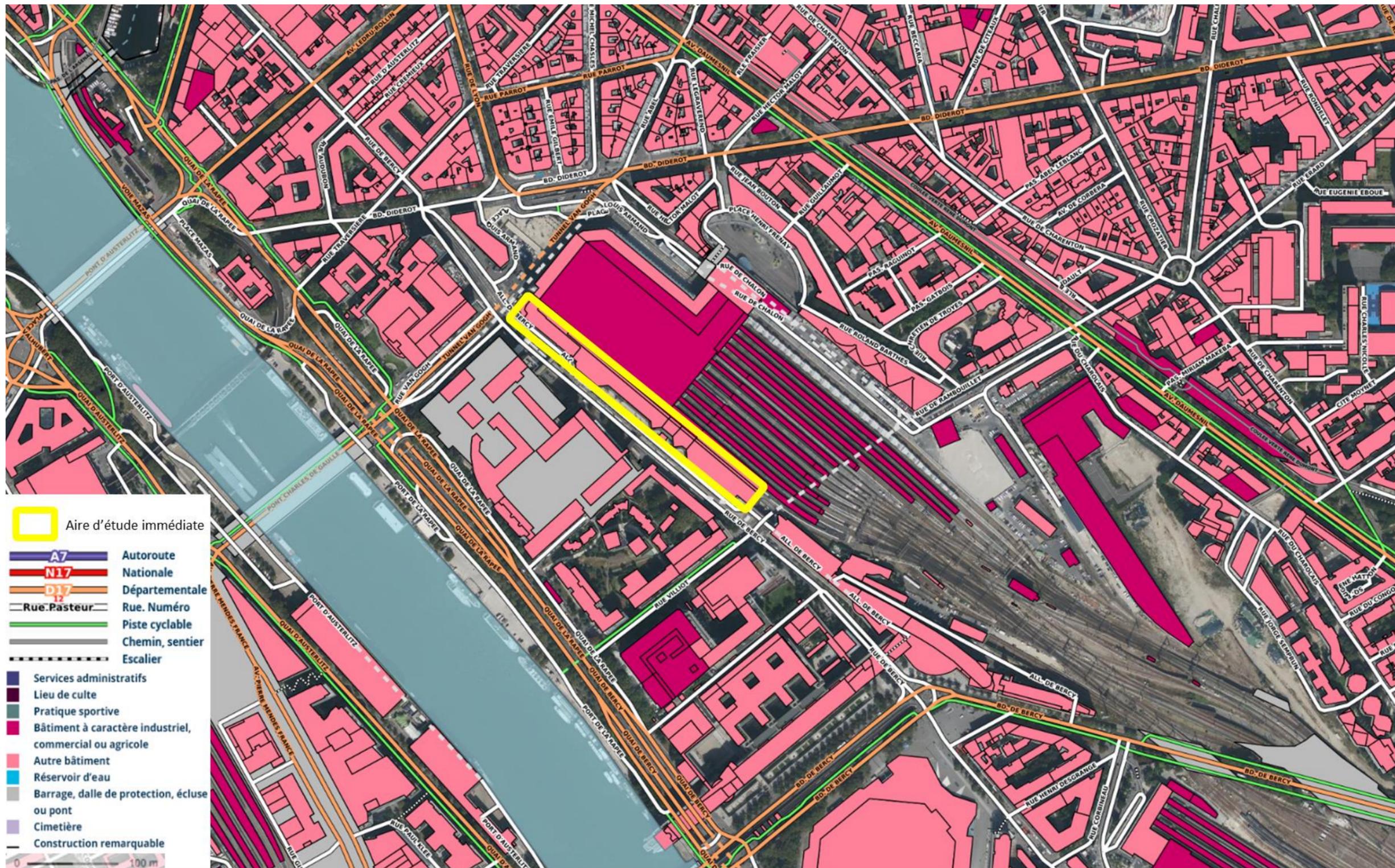
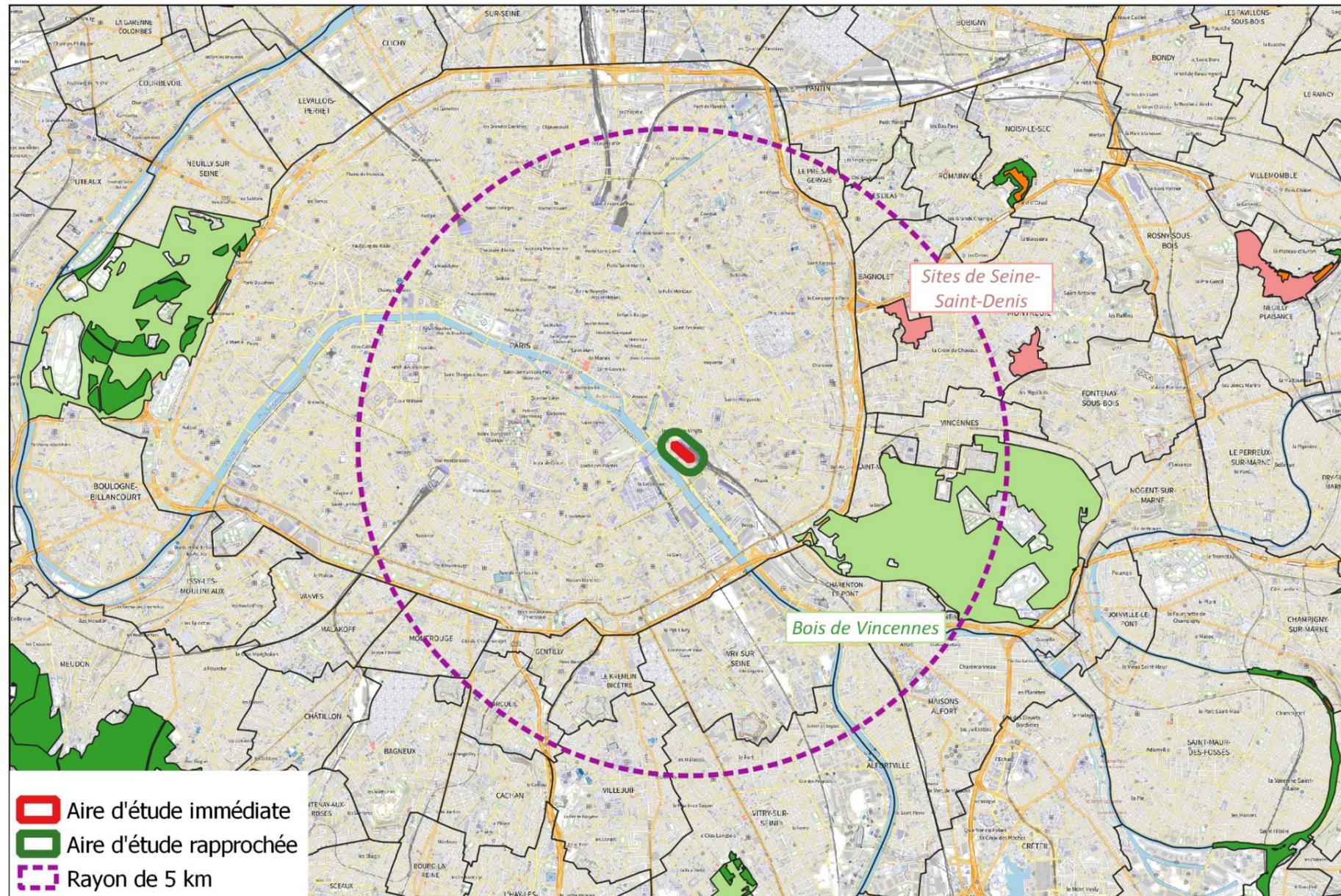


Figure 4 : Plans des abords du projet : voiries et typologies du bâti, (Source : Géoportail, SYSTRA)

7. ANNEXE 7 – NATURA 2000

REQUALIFICATION DE L'AILE BERCY DE LA GARE DE LYON

Zones de protection réglementaire et d'inventaires



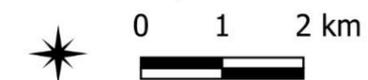
Zones de protection

- Arrêté de protection de biotope
- Natura 2000 (Directive Oiseaux)

Zones d'inventaire

- ZNIEFF 1
- ZNIEFF 2

Sources : IGN, INPN



8. ANNEXE 8 – AUTRES ANNEXES VOLONTAIREMENT TRANSMISES PAR LE MAITRE D’OUVRAGE

8.1 Plan Local d’Urbanisme de Paris

REQUALIFICATION DE L'AILE BERCY DE LA GARE DE LYON

PLU - prescriptions et informations



- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée

Prescriptions surfaciques

- Emplacement réservé pour élargissement/création de voie
- Espace libre protégé

Prescriptions linéaires

- Gabarits-enveloppes
- Voie comportant une protection du commerce et de l'artisanat

Informations

- Périmètre de Projet Urbain Partenarial
- Secteur de Programme d'Aménagement d'Ensemble

Zonage

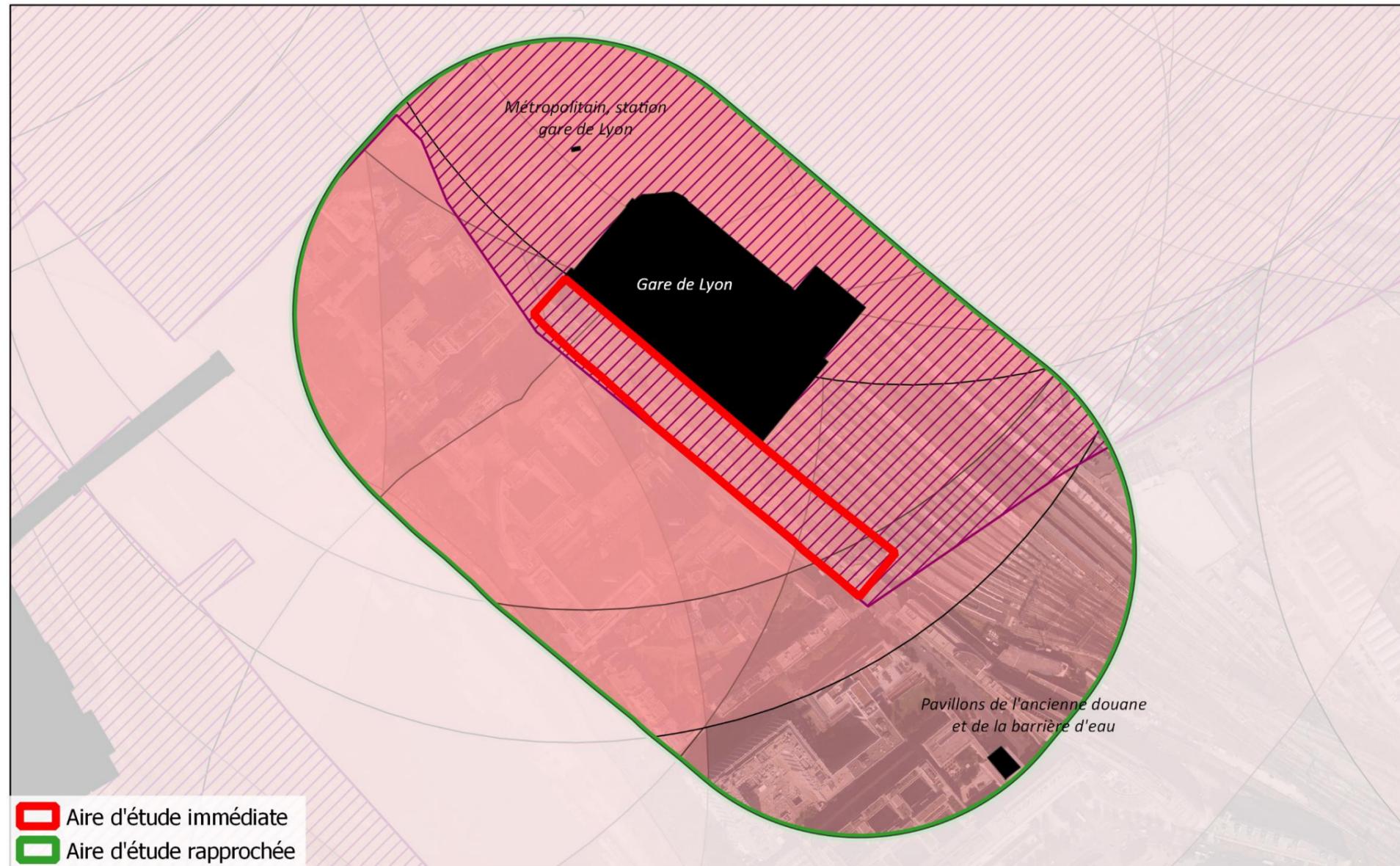
- UG
- UGSU



Sources : IGN, PLU de Paris

REQUALIFICATION DE L'AILE BERCY DE LA GARE DE LYON

Patrimoine réglementaire

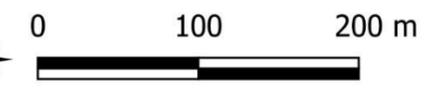


- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée

Patrimoine

- Sites inscrits
- Monuments historiques
- Périmètres de protection de monuments historiques

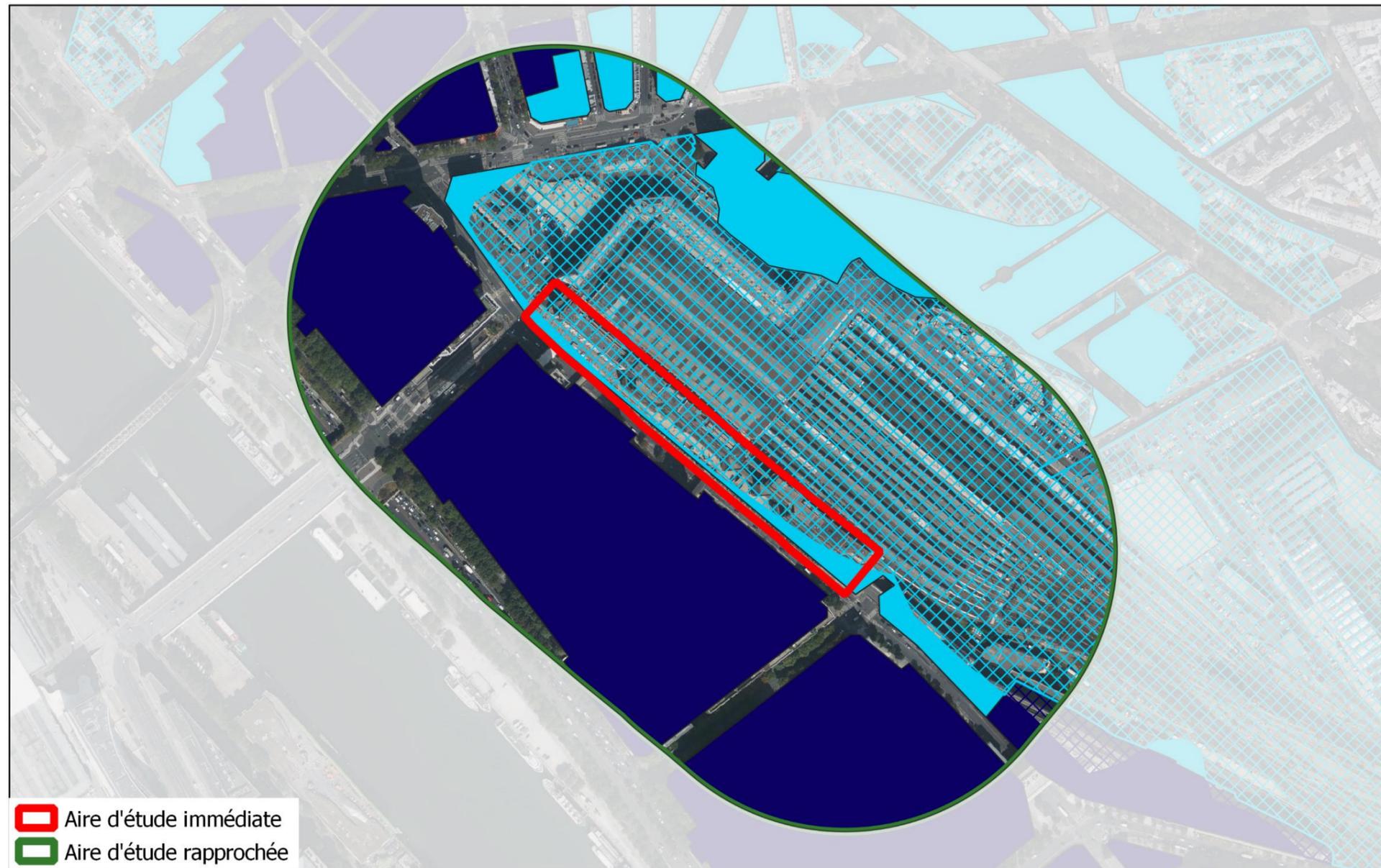
Sources : IGN, Atlas des patrimoines



8.3 Plan de Prévention du Risque inondation de la Seine à Paris

REQUALIFICATION DE L'AILE BERCY DE LA GARE DE LYON

Risques naturels



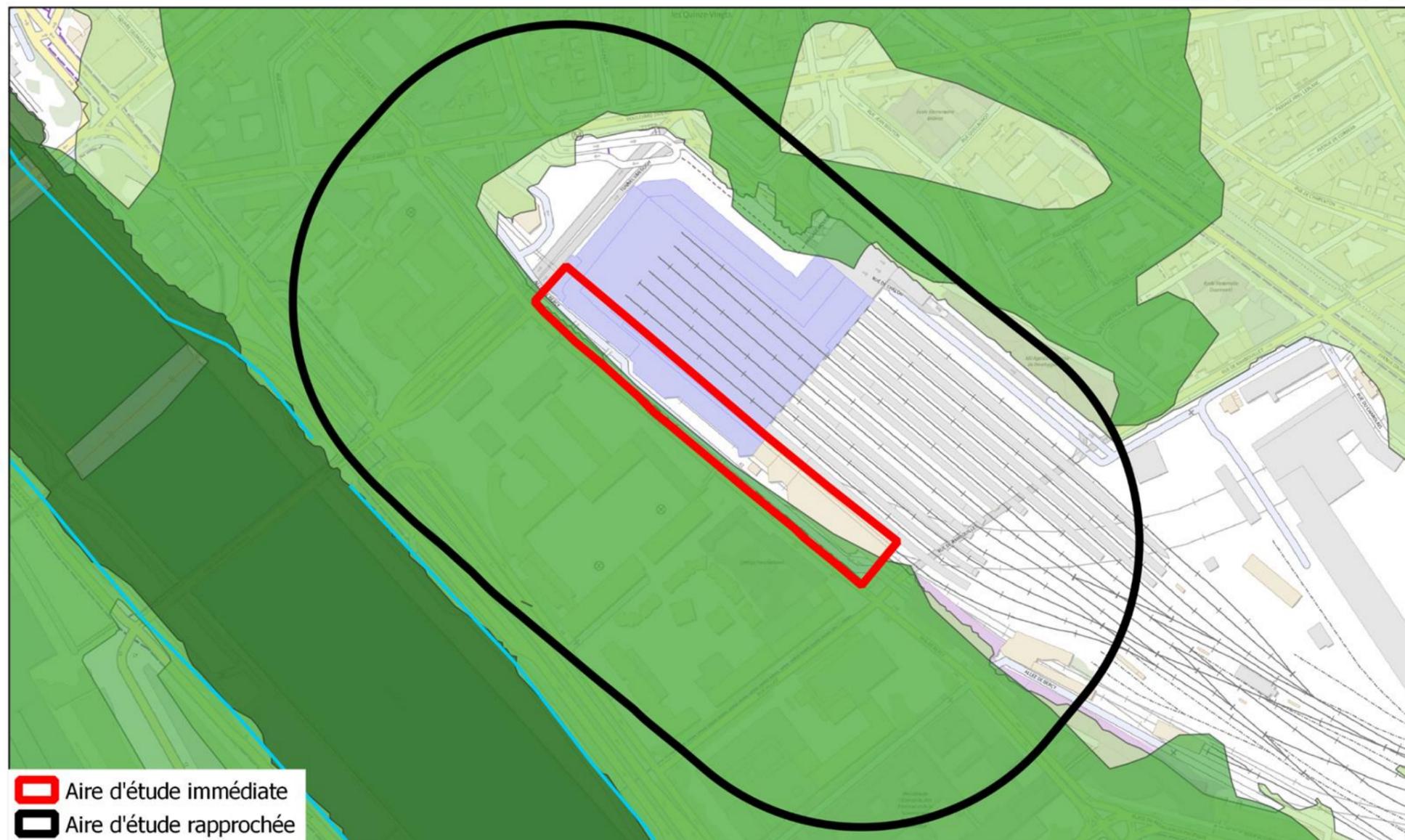
Aire d'étude immédiate
 Aire d'étude rapprochée

PPRI
 Bleu clair
 Bleu foncé
 Bleu clair hachuré
 Bleu foncé hachuré

8.4 Cartographie du Territoire à Risque Important de la Métropole francilienne

REQUALIFICATION DE L'AILE BERCY DE LA GARE DE LYON

Zones inondables - TRI



- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée

Zones inondables

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

Ouvrages de protection de crue

Sources : IGN, DRIEAT

REQUALIFICATION DE L'AILE BERCY DE LA GARE DE LYON

Aléas en fonction des scénarios (Sc) - TRI



 Aire d'étude immédiate
 Aire d'étude rapprochée

Hauteurs d'eau	 Sc Fréquent +3m	 Sc Extrême 0-1m
 Sc Fréquent 0-1m	 Sc Moyen 0-1m	 Sc Extrême 1-2m
 Sc Fréquent 1-2m	 Sc Moyen 1-2m	 Sc Extrême 2-3m
 Sc Fréquent 2-3m	 Sc Moyen +2m	 Sc Extrême +3m

Sources : IGN, DRIEAT

8.5 Etude écologique de 2019